



Dr Anne RICHARD
Présidente de la SFAP

Conseil scientifique :
Dr Guillemette Laval, Présidente
CHU Grenoble (38)
GLaval@chu-grenoble.fr

Dr Sylvie Chapiro
Hôpital P. Brousse – Villejuif (94)
sylvie.chapiro@pbr.aphp.fr

Dr Laure Copel
Institut M. Curie – Paris (75)
laure.copel@curie.net

Dr Véronique Danel-Brunaud
Hôpital R. Salengro – Lille (59)
veronique.danel@chru-lille.fr

Dr Sarah Dauchy
Institut G. Roussy – Villejuif (94)
sdauchy@igr.fr

Dr Nathalie Denis-Delpierre
CHU Nantes (44)
Nathalie.denis@chu-nantes.fr

Dr Frédéric Guirimand
Maison J. Garnier – Paris (75)
fguirimand@adc.asso.fr

Dr Jean-Michel Lassaunière
Hôpital Hôtel Dieu – Paris (75)
jean-michel.lassauniere@orange.fr

Dr Aude Le Divenah
H Necker-Enfants malades Paris (75)
Aude.ledivenah@nck.aphp.fr

Dr Nathalie Michenot
CH Versailles (78)
boutiniere@orange.fr

Dr Jean-Christophe Mino
Observatoire national de la fin de vie – Paris (75)
jc-mino@croix-saint-simon.org

Dr Sylvie Rostaing
Hôpital St Antoine, Paris (75)
Sylvie.rostaing@sat.aphp.fr

Evelyne Malaquin-Pavan, cadre de santé
Hôpital C. Celton – Issy les Moulineaux (92)
evelyne.malaquin-pavan@ccl.aphp.fr

Elisabeth Gudmer, cadre de santé
CHU Montpellier (34)
e-gudmer@chu-montpellier.fr

Marie-Claude Dayde, infirmière libérale
Colomiers (31)
mc.dayde@wanadoo.fr

Jérôme Alric, psychologue
CHU Montpellier (34)
j-alric@chu-montpellier.fr

Hélène Brocq, psychologue
CHU Nice (06)
Brocq.h@orange.fr

Tanguy Chatel, sociologue
La Celle Saint Cloud (78)
t.chatel@cegetel.net

Paula La Marne, philosophe
Rouen/Caen (76/14)
Paule.la-marne@ac-rouen.fr

Catherine Perrotin, philosophe
Centre Interdisciplinaire d'Éthique – Lyon (69)
cperrotin@univ-catholyon.fr

AVIS 011 du 29 juin 2012
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA SFAP
Pour la plaquette de règles de bonnes pratiques pour l'utilisation du
fentanyl transmuqueux dans les accès douloureux paroxystiques (ADP)

Coordination : Société pharmaceutique Takeda (Nycomed)

Objet : Demande de validation du contenu d'une plaquette de bonnes pratiques cliniques concernant les ADP chez le patient présentant une douleur liée au cancer. Le logo de la SFAP peut-il y être inscrit avec ceux de la SFETD et de l'AFSOS ?

Préambule :

Le texte fait suite à un groupe de travail intersociétés savantes (SFETD – SFAP- AFSOS) pour la réactualisation des SOR sur les douleurs cancéreuses. Il s'appuie théoriquement sur un article publié dans la revue Douleur 2012 ;13 :34-39 intitulé « mise au point sur l'utilisation du fentanyl transmuqueux chez le patient présentant des douleurs d'origine cancéreuse » Philippe Poulain et col. Le document propose une définition des ADP, de leurs mécanismes physiopathologiques issus de l'article pré-cité ainsi qu'un arbre décisionnel concernant l'évaluation et le traitement des ADP.

L'avis du Conseil scientifique a été réalisé sur étude du dossier, travail des rapporteurs et réunion physique le 29/06/2012 réunissant 11 des 20 membres du conseil.

L'avis est le suivant :

- Document contenant trop d'imprécisions majeures concernant notamment les douleurs neuropathiques non équilibrées dont le traitement de choix s'appuie d'abord sur une réévaluation du traitement de fond.
- Trop d'imprécisions également autour des prises de fentanyl à moins de 4h jugées trop rapprochées compte-tenu de la cinétique du produit.
- Le texte n'est pas une synthèse de la version courte ni de la version longue de la mise au point sur le fentanyl transmuqueux dans le traitement de la douleur cancéreuse. Il s'agit plutôt d'une utilisation parcellaire et détournée d'un travail d'un fond conduisant à des risques pour les patients, alors qu'au contraire, l'objectif du travail initial était de garantir une sécurité d'utilisation du produit. On peut s'interroger aussi sur la légitimité de cette demande d'avis et son lien avec le groupe de travail des dites recommandations ?

Le conseil ne souhaite pas de ce fait voir le logo de la SFAP s'inscrire sur le document en l'état.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS

Siège social & secrétariat : 106, avenue Émile Zola - 75015 Paris - France - Tél : 01 45 75 43 86 - Fax : 01 45 78 90 20

E-mail : sfap@sfap.org - http://www.sfap.org - Siret N° 390 473 353 000 22

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 juin 2008



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS

Siège social & secrétariat : 106, avenue Émile Zola - 75015 Paris - France - Tél : 01 45 75 43 86 - Fax : 01 45 78 90 20

E-mail : sfap@sfap.org - <http://www.sfap.org> - Siret N° 390 473 353 000 22

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 juin 2008